

**14 Présents :** M. MOZET Yves, Mme SIMON Françoise, M. POUYET Bertrand, M. BATENDS Patrick, M. LACOMBE Raymond, M. FOURRIER Guy, Mme DELGOFFE Virginie, M. ZANETTE Sébastien, M. BERNARD Michaël, M. DHERBOMEZ Eric, M. PECHEUX Philippe, Mme LUSSIEZ Nathalie, Mme LEFEVRE Béatrice, Mme SIMON Sophie.

**1 Absent excusé :** M. HABAY Richard.

~~~~~

► **TRAVAUX :**

Suite à un dégât des eaux causé par des infiltrations provenant du puit de lumière et de la fenêtre de toit de la salle du Conseil, le plafond devra être réparé et les fenêtres de toit remplacées.

► **DELIBERATIONS :**

Le Conseil Municipal, retient l'entreprise LEFEBVRE Philippe pour le remplacement du skidome de la salle du conseil et de la fenêtre de toit de la bibliothèque pour un montant de 2 750 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de remplacer les portes et fenêtres de la salle des fêtes et Autorise Mr le Maire à demander les subventions les plus élevées possibles pour financer l'opération.

Syndicat du Sud-Est des Ardennes : Adhésion de deux nouvelles collectivités:

- Commune de Brévily
- SIVOM du canton de Machault

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise, Mr le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2015, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette pour les budgets suivants :

**-BUDGET COMMUNE :**

- chapitre 21 : Immobilisations corporelles.

BP 2014 = 666 986,86 €  
Engagement maximum avant Budget = 166 746,72 €

- chapitre 23 : Immobilisations en cours.

BP 2014 = 81 500,00 €  
Engagement maximum avant Budget = 20 375,00 €

**-BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT :**

- chapitre 21 : Immobilisations corporelles.

BP 2014 = 14 557,73 €  
Engagement maximum avant Budget = 3 639,43 €

- chapitre 23 : Immobilisations en cours.

BP 2014 = 75 000,00 €  
Engagement maximum avant Budget = 18 750,00 €